

## Synchroniser entre un PC et un appareil USB



1. Vous faites votre généalogie sur votre ordinateur et vous avez installé **Heredis** (pour les versions postérieures à Heredis12). Votre fichier contient 343 individus et 71 médias.


2. Vous voulez transférer votre généalogie.

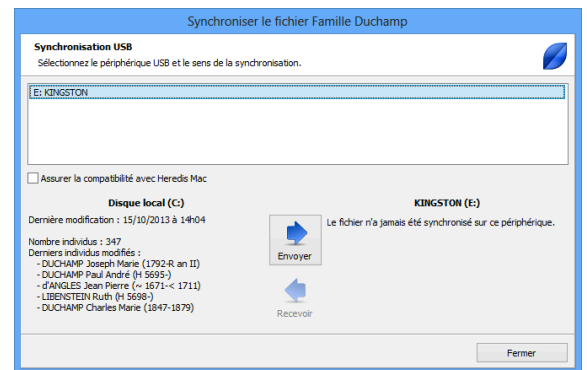
- Vous voulez la recopier sur un autre ordinateur non présent chez vous et disposant de la même version de Heredis.
- Vous voulez faire une sauvegarde de votre généalogie qui sera maintenue toujours à jour de vos dernières modifications.

Dans les deux cas, utilisez un outil de stockage (clé USB ou disque dur amovible) que vous branchez sur votre ordinateur.

### Première synchronisation

#### Ordinateur 1

- Lancez Heredis sur votre ordinateur et ouvrez le fichier à transférer.
- Branchez le périphérique de stockage.
- Choisissez le menu **Fichier > Synchroniser > en USB...** ou cliquez sur les boutons **Synchroniser** puis **en USB** dans la barre d'outils. 
- Heredis affiche la liste des outils de stockage branchés sur votre ordinateur. Sélectionnez la clé USB ou le disque dur amovible.
- La partie inférieure de la fenêtre de synchronisation vous indique le sens proposé pour le transfert du fichier. Cliquez sur **Envoyer** pour lancer l'envoi de vos données et de vos médias vers la clé ou le disque dur.
- Éjectez le périphérique USB après vous être assuré que le transfert est terminé.



#### • Remarque

Si vous voulez transférer votre généalogie d'un PC vers un Mac, pensez à cocher l'option **Assurer la compatibilité avec Heredis Mac**.

#### Ordinateur 2

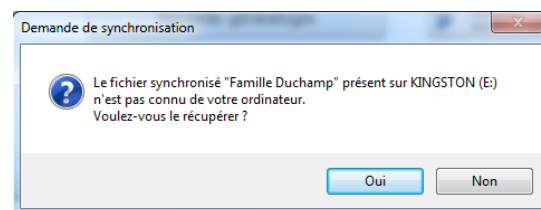
Pour transférer votre fichier sur autre ordinateur non relié en Wi-Fi, lancez Heredis sur votre deuxième ordinateur. Il peut s'agir d'un Mac ou d'un PC.

#### • Attention

La synchronisation ne fonctionnera que si les deux machines possèdent la même version de Heredis. Heredis (Windows ou Mac) sur les deux machines.

- Lancez Heredis sur votre ordinateur 2.

- Branchez le périphérique de stockage. Heredis vous informe qu'une généalogie nouvelle est présente sur la clé ou le disque dur.
- Acceptez la récupération de cette généalogie sur votre deuxième ordinateur.
- Choisissez l'emplacement où vous voulez enregistrer le fichier.



Lorsque la synchronisation est terminée, Heredis ouvre le fichier. Vous avez transféré 343 individus et 71 médias qui se trouvent maintenant à la fois sur vos deux ordinateurs et sur votre périphérique de stockage.

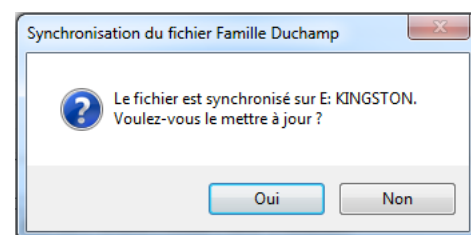
## Synchronisation suivante

### Ordinateur 2

Vous avez complété votre généalogie sur l'ordinateur 2. Vous avez enregistré de nouveaux individus ou modifié des individus existants ou ajouté des médias par exemple.

Faites une synchronisation pour pouvoir récupérer ces données sur l'ordinateur 1.

- Lancez Heredis sur l'ordinateur 2 et ouvrez le fichier à synchroniser ou faites la synchronisation à la fin de votre session de travail.
- Branchez le périphérique USB sur votre ordinateur, Heredis vous demandera si vous voulez synchroniser. Cliquez sur **Oui**, Heredis récupérera automatiquement vos nouvelles données sur le périphérique USB.
- Si ce message n'apparaît pas, notamment parce que le périphérique était resté branché, cliquez sur le bouton **Synchroniser > en USB**.
- Sélectionnez le périphérique de stockage.  
Heredis vous montre quelles données ont été modifiées. Seules ces données seront synchronisées.
- Cliquez sur **Envoyer**.

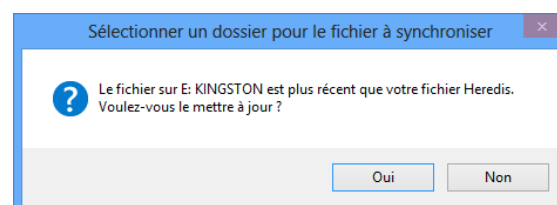


Assurez-vous que la synchronisation est bien terminée et débranchez la clé ou le disque dur.

### Ordinateur 1

Il est maintenant temps de récupérer vos données modifiées sur l'ordinateur 2 sur votre ordinateur 1.

- Lancez Heredis sur l'ordinateur 1.
- Branchez le périphérique de stockage.
- Ouvrez votre généalogie. Heredis vous informe qu'une version plus récente de votre généalogie se trouve sur la clé USB ou le disque dur amovible.
- Acceptez la récupération des données modifiées sur votre ordinateur 1.



Lorsque la synchronisation est terminée, votre généalogie est maintenant strictement identique sur vos deux ordinateurs et sur votre périphérique de stockage.

- *Conseil*

Pensez à lancer une synchronisation avec votre clé USB ou votre disque dur amovible à chaque fois que vous avez fait des modifications dans votre généalogie.

- *Astuce*

Utilisez la synchronisation USB entre deux ordinateurs si votre réseau WiFi est en panne ou si vous n'en disposez pas.